

Recente publicaties – Publications récentes

200



SÉCURITÉ & STRATÉGIE N°122
LA POLITIQUE EUROPÉENNE DE SÉCURITÉ ET DE
DÉFENSE : PROPOSITIONS INSTITUTIONNELLES
ANDRÉ DUMOULIN

This study is organised into two volumes.

The first volume focuses on the lines of action adopted during the EU Summit on Common Security and Defence Policy (CSDP) in December 2013, its results and the road map for the rendezvous clause of June 2015. This part addresses the general framework of the propositions in the institutional field. Both the context and the first reactions of the institutional timetable are summarised and put into perspective, regardless of their source: the Council of the European Union, the European Council, the Commission, the European Parliament, the European Defence Agency (EDA), or the European Union Institute for Security Studies (EUISS). Besides, think tanks had the opportunity to give their institutional vision of the CSDP's future during the reference period between 2013 and 2015, as did national actors. As a result of their position and experience, they also provided reactions and gave media coverage

to their own critical visions and other propositions by focusing on a rebirth of the CSDP, which has attracted criticism in recent years.

The second volume deals with the level of predictability of future scenarios as to the CSDP, which depend on the progress achieved between December 2013 and June 2015 and on the general security-defence context in 2016. It presents various constraints (budget, capacity, politics, industry, concept, etc.) before identifying several possible scenarios in the field of CSDP. We then attempt to classify these scenarios with a view to aligning them with the Belgian lines of action in the field of CSDP. Finally, recommendations are offered for consideration.





SÉCURITÉ & STRATÉGIE N° 123 L'ASSISTANCE MILITAIRE : QUEL RÔLE DANS LA PRÉVENTION DES CONFLITS EN AFRIQUE ?

MYRTO HATZIGEORGOPOULOS

201

L'utilisation de l'assistance militaire par les États occidentaux comme outil privilégié de la prévention et de la gestion des conflits armés en Afrique, s'est généralisée et institutionnalisée au cours des deux dernières décennies. Cette approche se fonde sur un triple postulat ; d'une part, il est communément admis que la prévention des conflits est préférable à la réaction face à leur émergence,

et, d'autre part, que la cause principale des conflits se situe au niveau d'États défaillants, particulièrement vulnérables à la pénétration et aux activités de groupes armés criminels, terroristes ou autres. Enfin, le principe d'appropriation a piloté les initiatives entreprises par les pays contributeurs dans la gestion des enjeux sécuritaires africains.

Bien que ces États où règne l'instabilité politique et sécuritaire ne posent, en réalité, pas de menace directe aux pays occidentaux, le syllogisme fondateur de cette approche consiste à percevoir leur fragilité comme largement plus nuisible aux intérêts occidentaux (que ceux-ci soient d'ordre économique, politique, stratégique, idéologique, moral ou autre) que la puissance des pays émergents, par exemple. Cette fragilité qui s'exprime à différents niveaux inquiète particulièrement, car elle témoigne également de la faiblesse des services de sécurité, police ou armée, à pallier les menaces existantes et à maintenir la sécurité et la stabilité de leur pays. Que les limites du secteur proviennent d'un manque évident de moyens, ou qu'elles relèvent de la difficile subordination des forces de sécurité autant à la hiérarchie militaire qu'au pouvoir civil, les difficultés qui en découlent se trouvent au cœur de cette évolution.

Dans une telle perspective, le renforcement de la résilience de l'État s'est progressivement imposé comme une stratégie à garantie pacificatrice. L'objectif est donc d'investir dans la prévention en amont, via le soutien à la construction d'institutions fortes et légitimes, le développement de capacités locales et régionales, la création d'un modèle de communauté de sécurité et d'une société robuste, qui seront à même de gérer les tensions et les chocs afin de réduire la probabilité d'instabilité et de conflit. Dans cette démarche, la construction ou le renforcement des forces de sécurité de tels pays occupe une place impor-

tante. Si cette approche n'est ni nouvelle, ni optimale, on assiste à un regain de popularité dans le contexte d'un rejet massif, autant au niveau sociétal que politique, des larges déploiements offensifs tels que connus dans les Balkans ou en Afghanistan.

La formalisation de cette approche, et son acceptation généralisée a fait de l'assistance militaire un outil incontournable des efforts de pacification de la communauté internationale en Afrique. Cependant, du point de vue de l'efficacité et de la pertinence, l'assistance militaire dans sa mise en œuvre a souvent mené à des résultats mitigés. Cette étude s'efforcera de démontrer non seulement que les liens directs de cause à effets entre le renforcement de l'armée et la diminution du risque de conflit sont contestables, mais également que cette approche est motivée par une vision stratégique hasardeuse et des intentions, si pas incompatibles, souvent divergentes entre États hôtes et États contributeurs.

Si le soutien et la réforme du secteur de sécurité ont souvent été étudiés dans leur qualité d'instruments prioritaires de la reconstruction post-crise, ils l'ont rarement été dans leur prétendue capacité à prévenir les conflits. Néanmoins, il apparaît qu'un large éventail d'États « fragiles » nécessite des programmes de Réforme du Secteur de Sécurité (RSS). Cette étude cherche donc à contribuer à la littérature existante ; elle cherche à élargir le champ de vision traditionnel sur le sujet en l'associant à la littérature sur la prévention.



VEILIGHEID & STRATEGIE N° 124
KRITIEKE ENERGIE INFRASTRUCTUUR:
KADRERING EN AFHANKELIJKHEDEN
KAPITEIN-COMMANDANT VAN HET VliegWEZEN
BART SMEDTS

A comprehensive and uniform definition of critical energy infrastructure lacks and should include the influence of cross-domain dependencies. The degree of criticality thus exceeds the identification of individual vital energetic elements of infrastructure but should rather be defined as the degree to which an incident may cause a cascade of effects in other domains. The importance of

energy distribution systems increases with that regard in the future and therefore the protection of critical energy infrastructure cannot be reduced to the sole physical protection but encompasses a cybernetic aspect as well as other structural measures.

The physical protection of critical energy infrastructure gives relevance to the involvement of security actors as Belgian defense. Internally, a physical protection is only possible in a dynamic way by sketching an evolutionary picture of the threat on the one hand and involvement of private as well as public partners: therefore a long term investment climate is needed. In addition, the conformity to standards and connectivity are key to successful protective measures. In addition dependencies can be decreased by diversified sources and diversified origins of one energy resource: countries like Turkey, the Middle East and Norway will remain regions of interest for Europe to that aim.

The US as a model for European cybernetic protection is insufficient: institutionalized standards and procedures for the cyber protection of critical infrastructure, should also be enforceable on public and private partners within the EU. The involvement of defense actors in the cyber protection has legal constraints and consequences for critical infrastructure amongst which nuclear installations.

Diversification of resources and increasing energy efficiency will reduce the overall vulnerability while increasing the need for connectivity and protection of distribution systems. Artificial subsidies as well as the absence of long term investment climate, and the irrational comparison of maximum output power

as compared to actual energy availability leave no rational cost-benefit analysis between available resources. A common energy policy at European level could facilitate a stable investment climate.

204

In Belgium, the improved protection of critical energy infrastructure is regulated by the law of July 2011 as well as the Royal Decree implementing it for the energy sector: Belgian Defense's role herein, next to the support for the physical protection, lies in the exchange of information with security and intelligence services and in the coordination of the military with the civil list of critical infrastructure. The need to broaden the scope of the Law of 11 July 2011 beyond the energy and transportation sector is exemplified by the empiric relevance of the cybernetic domain to run and control critical energy infrastructure. The mandate of the Cyber Security Centre of Belgium should be extended to that aim and a cyber-incident response plan that allows for interaction between existing emergency plans on the one hand and planning for cyber incidents at the advent of failure of critical energy infrastructure in particular will be needed. A-dogmatic diversification of resources and capacity is necessary but will not suffice as the junction of cross-border distribution systems will reduce vulnerability while at the same time increase the complexity of the protection problem.

Both in terms of definition of criticality of critical energy infrastructure as well as in the quest for solutions, it appears that the protection problem holds multi-departmental, multi-disciplinary and multilateral parameters which increase the complexity in time. This thrives to the conclusion that the tendency to disinvest in research and development is contrary to the rational genesis of a solution: the partnership between defense, industry and science, is a prerequisite and should therefore be restored. This approach will ensure the protection of this complex issue to reach a successful conclusion at regional, national and supranational level.



THÈSE DE DOCTORAT
LA CLÉ D'UNE DÉFENSE EUROPÉENNE, CELLE
DES ÉTATS-UNIS D'EUROPE

JEAN MARSIA

205

Vu l'absence de menace militaire pesant sur l'Europe depuis 1989, les budgets de Défense ont été fort réduits ces dernières années. Aujourd'hui, les capacités militaires de l'Union européenne représentent quelques pourcents de celles des USA, alors que des conflits font rage à nos frontières orientales et méridionales.

Certains dirigeants européens jugent qu'une défense militaire unifiée à l'échelle européenne serait plus efficace et rééquilibrerait l'OTAN, mais le Conseil européen de juin 2015 a décidé le report de l'examen des questions de défense au second semestre 2016.

Dans la première partie, l'auteur expose l'origine de la formation universitaire au commandement et son évolution. Dans la deuxième, il décrit comment les établissements militaires d'enseignement supérieur ont intégré les espaces européens de l'enseignement supérieur et de la recherche, la politique européenne de sécurité et Défense, ainsi que le programme ERASMUS et son pendant militaire. Dans la troisième partie, la situation actuelle de l'Europe est analysée et la nécessité des États-Unis d'Europe, d'une Défense européenne et d'une Université européenne de Défense en sont déduits.